## PROTOCOLE ARRÊT DE MATCH CARTON VIOLET

# CONTEXTE : EN RAISON D'UNE RENCONTRE TROP TENDUE OU CONSÉCUTIF À DES FAITS GRAVES.

Le Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône de Football a décidé la mise en place d'un protocole « arrêt de match » qui permet à l'arbitre et autres officiels de garantir l'équité sportive d'une rencontre et de se protéger des atteintes à leur intégrité physique et morale.

#### LE PROTOCOLE

1º Avant chaque match, et avant le contrôle de la FMI, une courte entrevue est instaurée par l'arbitre officiel entre les dirigeants responsables des clubs en présence, des capitaines et des délégués (officiels et de terrain) pour les informer des modalités d'application du protocole « **ARRÊT DE MATCH** ». Ce briefing se caractérisera par la présentation du **carton violet.** 

Sorti par l'arbitre s'il estime que le match devient trop tendu ou en raison d'incidents caractérisés (voir les cas de figure présentés ci-dessous), ce carton violet pourra être suivi d'un coup de sifflet final si des incidents très graves sont constatés ou d'une reprise du jeu, après une interruption et une consultation en compagnie des différents acteurs de la rencontre.

- 2° En cas d'incidents, avant l'arrêt définitif de la rencontre, l'arbitre consulte, lors d'un arrêt de jeu temporaire qui peut être préventif, tous les officiels présents (assistants, observateur et/ou délégué).
- **3°** Un rapport circonstancié sera rédigé et envoyé à la commission PSEM (voir la discipline si interruption définitive de la rencontre).

#### **INTERRUPTION PREVENTIVE: EN CAS D'INCIDENTS SERIEUX**

- Si l'arbitre est insulté (sauf propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés), agrippé (accroché, attrapé) par le bras ou l'épaule, sans violence ou agressivité par un joueur ou officiel d'équipe, mécontent ou énervé, qui lui reproche une décision; menacé de façon peu audible, floue, indéterminée, évasive par un joueur ou officiel d'équipe lui tournant le dos ou situé non à proximité immédiate de sa personne.
- Si des menaces, des insultes, des propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés sont le fait de spectateurs et dirigés vers l'arbitre ou vers un ou des joueurs.
- S'il y a des jets de projectiles (pétards, bouteilles...) pouvant mettre en danger des personnes.
- Si le comportement des joueurs devient trop agressif au point de rendre l'arbitre dans l'impossibilité de maîtriser la rencontre ou de pouvoir assurer un déroulement normal.

### EN CAS D'INCIDENTS GRAVES, LE MATCH EST DÉFINITIVEMENT ARRÊTÉ

#### **PROCEDURE**

Dans l'hypothèse où l'arbitre officiel décide d'utiliser le carton violet :

- On reste sur le terrain (pas de retour vestiaires). Chaque équipe se réunit sur le terrain (peut-être à hauteur de sa surface de réparation). Les remplaçants restent, si possible, sur le banc de touche.
- Les 2 éducateurs responsables ainsi qu'un délégué (officiel ou celui inscrit par le club sur la FMI) rejoignent l'arbitre dans le rond central.
- Durée maximum de l'interruption : 5 minutes
- 1 seule utilisation du "carton violet" par match. Si pas d'amélioration après son utilisation : arrêt définitif du match
- Il sera obligatoire de le mentionner sur la FMI dans la rubrique info d'après match en précisant brièvement le temps et le motif de son utilisation. A la suite de la rencontre, l'arbitre officiel devra transmettre un rapport complémentaire.

